

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire
tenue à Hangviller, le 20 Mars 2022 à 15 heures**

Présences

LOEBL Guy	HOLTZMANN Patricia	KOEBERLÉ Dominique
SCHMITT Michel	METZGER Richard	MAURER Cathie
MAURER Marc	SCHMITT Marguerite	MOSER Aurélien
GERBER Paulette	SCHMITT Bryan	SCHMITT Joyce
KRANTZ Emilie		

Excusés

- POTVIN Gilles
- POTVIN Nathalie
- HAMMELIN Jonathan

La réunion se tient au 1 rue des Cordiers à 57370 HANGVILLER.

Après avoir constaté que l'Assemblée était en capacité de siéger et vérifié les procurations, le Président assure le rôle de Président de séance et ouvre la séance à 15 h 03.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire

Le président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1) Accueil et mot du Président
- 2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente
- 3) Présentation des nouveaux statuts aux membres présents
- 4) Présentation des comptes et bilan de l'exercice 2020/2021
- 5) Rapport du vérificateur aux comptes
- 6) Approbation des comptes et décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes
- 7) Présentation du budget
- 8) Présentation du rapport d'activités
- 9) Présentation des projets de l'association
- 10) Renouvellement des membres du Bureau

1) Accueil et mot du Président

Le Président accueille les membres et introduit l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Il appelle à la régularisation de la situation des membres présents et demande au trésorier de procéder à l'encaissement des cotisations.

2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente

Après lecture par le Président, l'assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente.

3) Présentation des nouveaux statuts aux membres présents

Lecture intégrale des nouveaux statuts aux membres, suivie d'un débat.

Aucun des points n'ayant fait l'objet d'une demande de rectification ou d'ajout, ces nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Les deux dernières assemblées générales n'ayant pas pu se tenir, en raison de la crise sanitaire, le renouvellement des membres du comité et du bureau tel que prévu dans les anciens statuts est devenu caduc.

Il a donc été procédé à de nouvelles élections.

Toutes les candidatures soumises par les membres ont été adoptées à l'unanimité.

4) Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent

La Trésorière, présente les comptes à l'Assemblée Générale extraordinaire et rappelle le manque d'activité suite à la crise sanitaire.

Avant l'encaissement des cotisations, le solde en banque est de 53,92 €.

4) Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes (Richard Metzger et Gilles Potvin) présentent leur rapport à l'Assemblée Générale extraordinaire.

5) Approbation des comptes et décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes

Suite à la présentation des comptes et à la lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, l'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité les comptes tels qu'établis par le Comité.

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de donner décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

6) Présentation du budget

Le trésorier présente le budget pour l'exercice social à venir.

7) Présentation des projets de l'association

La Vice-présidente présente les projets d'activités pour l'année à venir.

8) Divers

Aucune question n'ayant été adressé avant ou au cours de l'assemblée, la séance est levée à 16h45 et se termine par un apéritif dinatoire offert par l'ancien président et la nouvelle présidente élue.

Patricia HOLTZMANN

Présidente

Guy LOEBL

Secrétaire

